

ACTION URGENTE

DOCUMENT PUBLIC

MDE 24/007/2006 – ÉFAI

Informations complémentaires sur l'AU 317/05 (MDE 24/111/2005 du 16 décembre 2005)

Avertissement : Amnesty International défend des individus sans prendre position ni sur leurs idées ni sur les organisations auxquelles ils pourraient adhérer.

DÉTENTION AU SECRET / CRAINTES DE TORTURE PRISONNIER D'OPINION PRÉSUMÉ

SYRIE

Nasraldin Ahma (h), militant kurde syrien, 34 ans

Londres, le 26 janvier 2006

Nasraldin Ahma a été libéré dans la soirée du 21 janvier. Aucune charge n'a été retenue contre lui. Il était détenu au secret au centre de détention d'*Al Amn al Dawla* (Sûreté de l'État) dans le quartier Kafr Sousa de Damas, la capitale.

Nasraldin Ahma avait été arrêté le 17 novembre 2005 sur son lieu de travail, à El Qamishli (dans le nord-est de la Syrie), par une quinzaine de membres armés des forces de sécurité. Il a manifestement été appréhendé parce qu'il défend la culture et les traditions kurdes.

D'après certaines sources, Nasraldin Ahma est un membre fondateur du Groupe de promotion des traditions kurdes d'El Qamishli, dont il est également le directeur. Cet organisme œuvre à la défense de la culture et des traditions kurdes.

Lorsqu'il était derrière les barreaux, Nasraldin Ahma a appris que des gens s'étaient mobilisés pour lui. Il a tenu à remercier tous ceux qui l'ont soutenu.

**Aucune action complémentaire n'est requise de la part des membres du Réseau Actions urgentes.
Un grand merci à tous ceux qui sont intervenus en faveur de cet homme.**

*La version originale a été publiée par Amnesty International,
Secrétariat international, 1 Easton Street, Londres WC1X 0DW, Royaume-Uni.
La version française a été traduite et diffusée par Les Éditions Francophones d'Amnesty International - ÉFAI -
Vous pouvez consulter le site Internet des ÉFAI à l'adresse suivante : <http://www.efai.org>*